

Arrêté n° 490 CM du 18 avril 2024 portant nomination de M. Jérôme LECERF en qualité de directeur de l'agriculture par intérim

(NOR : SDR24000069AC)

Paru in extenso au journal officiel n°41 N du 23/04/2024 à la page 5574 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 23/04/2024

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française,
ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 168 CM du 17 février 2017 portant création et organisation de la direction de l'agriculture ;
Vu l'arrêté n° 48 CM du 18 janvier 2024 portant fin de fonctions de M. Philippe COURAUD en qualité de directeur de l'agriculture ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 17 avril 2024,

Arrête :

Article 1er

M. Jérôme LECERF est nommé en qualité de directeur de l'agriculture par intérim à compter du 1er mai 2024.

Art. 2

Le ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 18 avril 2024.
Moetai BROTHERSON.

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche
Taivini TEAI